

**PROCES-VERBAL**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du LUNDI 01 AVRIL 2019**

Nombre de membres présents : 17

Quorum : 13

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : 5

Membres invités, à titre consultatif : Mme NIVELET ANNE, agent comptable

PRESENTS :

Mme BERNON, Mme THERY, Mme DUPIOL, Mme TOURENNE, M. ALLAIS, Mme BISCH, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme DESCHAMPS, M. NIZAN, Mme BOISSEAU, Mme BLASCO, Mme LURINE, Mme MARZAT, Mme BOISSEAU Coline, Mme RENELEAU Capucine

ABSENTS ou EXCUSES :

M. FEDIEU

Présidente :

Madame BERNON Patricia, Principale

Secrétaires :

Mme BISCH et Mme DESCHAMPS

**INSTALLATION DE LA SEANCE**

La séance est ouverte par Madame la Principale à 17h37.

Le quorum est atteint.

## I. ORDRE DU JOUR

Madame La Principale présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0

## II. ADOPTION DU PV DU CA N°5

Madame BERNON demande si des modifications sont à apporter au PV du CA n°5 du 12 février 2019.

Mme GATINEAU s'interroge et demande des précisions sur le sous-service de 0.25 h enseignant mis à disposition.

Madame BERNON fait procéder au vote.

Le PV du CA n°5 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0

## III. COMPTE FINANCIER 2018

Mme DUPIOL, gestionnaire adjointe, présente le compte financier. Elle explique les principes et contenus d'un compte financier.

Mme NIVELET, agent comptable, précise que le compte financier est établi pour une année civile.

Mme DUPIOL expose la réalisation des recettes et l'exercice 2018.

Mme NIVELET explique que l'exécution budgétaire est la principale pièce maîtresse. Elle informe que le budget « vit » tout le long de l'année, il accompagne la vie de l'établissement.

Mme la Gestionnaire détaille le bilan :

### ➤ Activités pédagogiques :

- budget voté : 76 560.00 euros
- dépenses : 72 791.00 euros
- recettes : 75 596.69 euros

➤ administration et logistique :

- budget voté : 94 041.00 euros
- dépenses : 91 893.60 euros
- recettes : 95 481.29

➤ vie de l'élève :

- budget voté : 111 850.00 euros
- dépenses : 127 723.58 euros
- recettes : 130 850.05 euros

➤ service restauration :

- budget voté : 177 255.00 euros
- dépenses : 185 480.98 euros
- recettes : 200 112.58 euros

Il est rappelé que le collège n'effectue pas d'achats de denrées alimentaires ; La restauration fonctionne en liaison froide. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale d'HOURTIN.

En moyenne, 520 repas sont servis chaque jour.

Il n'y a pas de suivi sur le matériel.

De plus, un reversement de 21 % au département est obligatoire au SRH.

Mme BOISSEAU est surprise par la part remboursée au Département. Mme NIVELET explique que c'est le pourcentage réglementaire pour la rémunération des personnels ATT.

Mme GATINEAU demande comment faire plus de recettes que de dépenses. Mme DUPIOL répond qu'une sous-estimation est faite puis du réel. Mme NIVELET ajoute que n'ayant pas de service « cuisine autonome », il est difficile d'injecter 14000.00 euros.

Mme DUPIOL explique que le budget prévisionnel est toujours sous-évalué par rapport à la réalisation des dépenses et des recettes. De plus, on commande moins de repas (520) que le nombre réel de consommateurs (525) car il y a toujours des absents parmi les DP (maladie, RDV extérieurs).

Mme MARZAT s'interroge sur la facturation des « extérieurs ». On lui répond qu'il existe une carte PASS pour les repas pris par les extérieurs.

Mme BERNON informe que la création d'une cuisine Autonome est retardée à la suite du problème de l'agrandissement et au respect des normes de sécurité. Elle est pessimiste pour 2020.

➤ Services des bourses nationales

Mme GATINEAU s'interroge sur les activités pédagogiques. Elle demande pourquoi le montant des photocopies est fixé à 10 000.00 euros pour l'administration et les enseignants et pourquoi il y a plus de recettes que de dépenses pour l'administration et moins pour les professeurs. Mme BERNON lui répond que le quota de 8 000 copies correspond à 3 photocopies par élève et par mois. Mme la principale ajoute qu'il faut faire écrire les élèves.

- La réalisation des recettes est en augmentation car le nombre d'élèves a progressé :
- 2016 : 410 358.28 euros
  - 2017 : 423 714.49 euros
  - 2018 : 515 024.61 euros

Toutefois, les dépenses augmentent aussi suite à la rémunération des AED, assistants d'éducation.

Départ de Mme MARZAT à 18h25.

➤ Résultat de l'exercice 2018 :

Mme NIVELET présente le tableau et souligne l'absence d'opérations d'investissement et d'amortissement. Un excédent de 24 151.44 euros renforce la capacité d'autofinancement. Elle conclut que le budget est sain.

Les réserves globalisées se chiffrent à 101 094.99 euros pour 2018.

➤ Affectation du résultat (cf. doc ci-joint) :

Le fonds de roulement est de 103 901.91 euros.

Mme DUPIOL informe de l'acquisition d'un matériel de sonorisation en 2018.

➤ Evolution :

Les réserves disponibles sont en hausse (SG, SRH, Réserves globalisées), plus d'arriérés. Il faudra envisager d'investir car les réserves sont élevées.

Madame BERNON fait procéder au vote de l'adoption du compte financier :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

Madame BERNON fait procéder au vote de l'affectation du résultat :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

#### **IV. PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE (Cf. Tableau ci-joint)**

Le calcul de la capacité à prélever est en fonction des dépenses. L'établissement doit conserver 2 mois de fonctionnement.

Le total est de 55 000.00 euros.

Madame BERNON fait procéder au vote de la capacité à prélever :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

Remerciement à Mme NIVELET.

#### **V. ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE**

3 juin 2019 : oral DNB

Du 3 au 6 juin 2019 : conseils de classe

20 et 21 juin : présentation du collège aux futurs 6èmes

24 et 25 juin 2019 : restitution des manuels scolaires

26 juin 2019 : préparation du DNB et fermeture de l'établissement

28 juin 2019 : sortie des élèves après 16h00 (après la remise des exeat et autres documents)

27 et 28 juin 2019 : DNB

5 juillet 2019 : fin des cours à 12h45

9 juillet 2019 : résultats du DNB

## VI. DONS

1. La PEEP souhaite faire un don de 710.58 euros. Ce don financera l'achat de 5 robots.

M. ALLAIS présente le projet de la robotique, une activité suivie depuis la 6<sup>ème</sup>. Les quelques robots disponibles au collège sont en prêt.

Madame BERNON fait procéder au vote du don de la PEEP:

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

2. Un don de 1 500.00 euros est toujours en attente de proposition de projets.

M. NETO propose 2 projets : jardin et poulailler.

Un C.A. exceptionnel sera organisé dès qu'un ou des projets seront proposés.

Madame BERNON clôt le C.A. à 19h10.

La secrétaire	La secrétaire	La Présidente
D. BISCH	E. DESCHAMPS	P. BERNON